

DELIBERATION N° 80/28 : DEMANDE DE CONCOURS D'ARCHITECTE POUR LA REALISATION DE TRAVAUX A L'ECOLE MATERNELLE DU CENTRE

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de demander à Monsieur DUMONT, Architecte, d'élaborer un plan masse pour l'extension de l'école maternelle du centre à 4 classes, avec une aire de repos.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,

- décide de donner son accord pour l'adjonction de 2 classes supplémentaires à l'école maternelle du centre,
- donne son accord pour la réfection des 2 classes existantes,
- propose Monsieur DUMONT pour l'élaboration de ce plan-masse.